

## VISITES D'ÉTUDES DU REFJ S2 2024

### PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

#### 1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

##### Présentation

Les visites d'étude seront organisées en collaboration avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence.

Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- La participation à une audience (si disponible) ;
- Une présentation du Programme HELP du Conseil d'Europe et du Commissaire aux droits de l'homme
- Une présentation du Médiateur européen
- Une visite du Parlement européen

##### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

##### Calendrier

Cinq visites d'étude seront organisées en 2024 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 2 au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
16 – 18 septembre 2024	Strasbourg, France	2.5 jours	Anglais	40
18 – 20 novembre 2024 (à confirmer)	Strasbourg, France	2.5 jours	Anglais	40

##### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux sont remboursés sur base des frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

##### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 mai 2024, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

### Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

### Calendrier

Trois visites seront organisées en 2024 à la CJUE, parmi lesquelles 1 au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
16 – 17 septembre 2024 (à confirmer)	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	50

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux sont remboursés sur base des frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 mai 2024, 18h (heure de Bruxelles)**.

### 3. VISITE D'ÉTUDE COMBINÉE « COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE - PARQUET EUROPÉEN »

#### **Présentation**

Les visites d'étude seront organisées à la Cour de Justice de l'Union européenne et au Parquet européen. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants de se familiariser avec les institutions visitées et leur coopération.

La visite d'étude portera sur :

- Une introduction générale à la CJUE et au Parquet européen
- La coopération entre les deux institutions
- La participation à une audience devant la Cour de Justice
- Une étude de cas d'une affaire portée devant la Cour par le Parquet européen

#### **Conditions**

Pour participer à une visite d'étude auprès de la CJUE – Parquet Européen, vous devrez être :

- Juge, procureur ou personnel judiciaire

#### **Calendrier**

Deux visites d'étude combinées CJUE – Parquet Européen seront organisées en 2024, dont une au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
11 – 13 novembre 2024 (à confirmer)	Luxembourg	2,5 jours	Anglais	50

#### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux sont remboursés sur base des frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

#### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 mai 2024, 18h (heure de Bruxelles)**.

#### 4. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

##### **Présentation**

La visite d'étude aura lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, à l'Office européen de Lutte Antifraude (OLAF) et au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD). L'objectif de cette visite est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes. Le rôle du CEPD et d'OLAF sera également expliqué.

##### **Conditions**

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

##### **Calendrier**

Deux visites d'étude seront organisées en 2024 au sein des institutions européennes, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
2-4 décembre 2024 (à confirmer)	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	35

##### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

##### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 mai 2024, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 5. VISITE D'ÉTUDE À L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

### **Présentation**

La visite d'étude sera organisée au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGTBI, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

### **Conditions**

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire, ou formateur judiciaire

### **Calendrier**

Deux visites seront organisées à Agence européenne de Droits Fondamentaux en 2024, parmi lesquelles une au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
2 <sup>e</sup> quinzaine octobre 2024 (à confirmer)	Vienne, Autriche	1,5 jours	Anglais	40

### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux sont remboursés sur base des frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 mai 2024, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 6. VISITE D'ÉTUDE A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)

### Présentation

Cette visite a pour objectif de donner aux juges et personnels judiciaires des Etats membres de l'UE un aperçu sur les principaux instruments de la Conférence de La Haye de droit international privé (Conventions, Protocoles et Principes) dans le domaine du **droit international de la famille**. La visite couvrira les Conventions sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, sur la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille ainsi que le Protocole. La visite comprendra également une mise en perspective avec le droit de l'UE et un aperçu des relations entre le système Conventionnel de la Haye et le système du droit de l'UE.

### Conditions

Pour participer à la visite à la Conférence de La Haye de droit international privé, vous devez être :

- Juge de la famille/aux affaires familiales ou procureur en charge d'affaires familiales
- Personnel judiciaire travaillant dans les affaires familiales

### Calendrier

Une visite sera organisée à la Conférence de La Haye de droit international privé en 2024 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
3-4 Octobre 2024	La Haye, Pays-Bas	2 jours	Anglais	35 places

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **vendredi 17 mai 2024, 18h (heure de Bruxelles)**.